

ÉLECTIONS LOCALES DU 13 OCTOBRE 2024.**FORMULAIRE POUR LA FOURNITURE DES LISTES DES ÉLECTEURS**

COMMUNE		DATE	
CODE INS		<u>À RENVoyer AVANT LE 31 JUILLET 2024 À :</u> REGISTRE NATIONAL SERVICE GESTION DES CLIENTS PARK ATRIUM RUE DES COLONIES, 11 1000 BRUXELLES TeamRRN@rrn.fgov.be	
NOMBRE ESTIMÉ D'ÉLECTEURS			
TYPE DE VOTE	Vote papier et crayon – électronique (biffer ce qui n'est pas d'application)		
RESPONSABLE DES AFFAIRES ELECTORALES (nom)			
adresse e-mail			
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE			

Support d'informations

Le SPF Intérieur (Registre national) met les fichiers contenant les listes des électeurs dans l'environnement FTP.

Nom de la société/l'organisme qui traite les fichiers :

Autorisation

Le Collège communal / Collège des Bourgmestre et Échevins autorise un délégué de la société/l'organisme susmentionné(e) à récupérer directement auprès du Registre national les fichiers contenant les listes des électeurs, et ce à l'endroit assigné dans l'environnement FTP

POUR LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS/COMMUNAL :

LE SECRÉTAIRE,
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

LE BOURGMESTRE,

SCEAU COMMUNAL